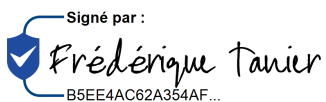


Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 18/12/2024 - 61062 - 1990 B 02808 - 632 028 627 -
PRICEWATERHOUSECOOPERS ENTREPRISES

Comptes certifiés conformes
Frédérique Tanier, Présidente

Signé par :

B5EE4AC62A354AF...

2024

COMPTES ANNUELS
SAS PricewaterhouseCoopers
Entreprises
EXERCICE CLOS LE 30/06/2024

I. BILAN AU 30/06/2024

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 30/06/2024	Net 30/06/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	1 247	1 247		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	468 723	452 033	16 690	114 640
Fonds commercial		0	0	0
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	41 238	40 302	936	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	8 870 919	21 791	8 849 128	4 795
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	30 837		30 837	54 202
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	9 412 965	515 374	8 897 591	173 637
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services	1 505 562		1 505 562	3 017 697
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	3 396		3 396	51 686
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	10 040 357	382 012	9 658 346	9 297 187
Autres créances	3 217 137		3 217 137	8 740 853
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (Donc actions propres) :				
Disponibilités	8 349 385		8 349 385	1 181 635
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	100 916		100 916	86 874
ACTIF CIRCULANT	23 216 754	382 012	22 834 742	22 375 931
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	76		76	3 611
TOTAL GENERAL	32 629 794	897 385	31 732 409	22 553 179

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Capital social ou individuel (dont versé : 78 000)	78 000	78 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	453 691	453 691
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	7 800	7 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	912 783	1 372 918
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	573 974	139 864
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	2 026 247	2 052 273
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	45 078	55 763
Provisions pour charges		
PROVISIONS	45 078	55 763
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	200	240
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	108 870	164 565
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 608 622	8 785 719
Dettes fiscales et sociales	6 666 146	5 910 480
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 844 345	
Autres dettes	909 941	1 451 880
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	2 521 050	4 129 763
DETTES	29 659 174	20 442 646
Ecarts de conversion passif	1 910	2 497
TOTAL GENERAL	31 732 409	22 553 179

II. COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2024

Rubriques	Exercice 2024			Exercice 2023
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	35 088 254	4 226 796	39 315 050	33 543 693
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	35 088 254	4 226 796	39 315 050	33 543 693
Production stockée			-1 512 135	962 417
Subventions d'exploitation			19 500	38 667
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			936 262	924 573
Autres produits			4 918	6 273
PRODUITS D'EXPLOITATION			38 763 596	35 475 624
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			16 763 448	15 371 927
Impôts, taxes et versements assimilés			770 235	926 252
Salaires et traitements			12 861 126	11 929 660
Charges sociales			5 814 800	5 351 112
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			98 051	121 072
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			278 498	796 401
Dotations aux provisions				
Autres charges			1 408 995	1 305 932
CHARGES D'EXPLOITATION			37 995 153	35 802 356
RESULTAT D'EXPLOITATION			768 443	-326 733
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			210 137	82 107
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			206 407	53 810
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges			3 611	27 915
Différences positives de change			119	382
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			-150	10 049
Dotations financières aux amortissements et provisions			76	3 611
Intérêts et charges assimilées			-2 718	6 339
Différences négatives de change			2 492	99
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			210 287	72 058
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			978 731	-254 675
PRODUITS EXCEPTIONNELS			182 532	890 732
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			130 379	649 687
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges			52 152	241 045
CHARGES EXCEPTIONNELLES			485 569	452 229
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			440 352	390 191
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			215	5 299
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			45 002	56 738
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-303 038	438 503
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			100 804	93 788
Impôts sur les bénéfices			915	-49 824
TOTAL DES PRODUITS			39 156 265	36 448 462
TOTAL DES CHARGES			38 582 291	36 308 598
BENEFICE OU PERTE			573 974	139 864

III. ANNEXE

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6	3.7. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	14
1.1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6	3.8. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	14
2. PRINCIPES REGLES ET METHODES COMPTABLES	7	3.9. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	14
2.1. PRINCIPES COMPTABLES	7	3.10. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET PROVISIONS REGLEMENTEES.....	15
2.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	7	3.11. ETATS DES ECHEANCES DES DETTES.....	16
2.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8	3.12. CHARGES A PAYER.....	17
2.4. EN-COURS	8	3.13. PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE	17
2.5. CREANCES.....	8	4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	18
2.6. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	8	4.1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	18
2.7. PROVISIONS.....	8	4.2. RESULTAT FINANCIER	18
2.8. DETTES	8	4.3. RESULTAT EXCEPTIONNEL	19
2.9. OPERATIONS EN DEVISES	9	4.4. PARTICIPATION DE L'EXERCICE	19
2.10. RECONNAISSANCE DU CA	9	4.5. IMPOT SUR LES BENEFICES.....	20
3. NOTES SUR LE BILAN	10	5. AUTRES INFORMATIONS	20
3.1. IMMOBILISATIONS.....	10	5.1. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE	20
3.2. AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	11	5.2. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE D'INTEGRATION FISCALE	20
3.3. COMPTES DES TRAVAUX EN COURS.....	11	5.3. EFFECTIFS	20
3.4. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES.....	12	5.4. ENGAGEMENTS FINANCIERS	21
3.5. CREANCES ET DEPRECIATIONS DES COMPTES CLIENTS & IMMOBILISATIONS	13	5.4.1 Engagements Financiers donnés.....	21
3.6. PRODUITS A RECEVOIR	13	5.4.2 Autres engagements donnés.....	21

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/07/2023 au 30/06/2024 soit une durée de 12 mois.

La société a été transformée en Société par Actions Simplifiée le 21 mai 2024.

La totalité des actions de la société ont été transférées le 30 juin 2024 à la société PwC Holding Interprofessions (RCS Nanterre 412 737 967), SPFPL d'avocats et d'experts-comptables par actions simplifiée.

2. PRINCIPES REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux règles prescrites par le Plan Comptable Général et dans le respect des principes comptables généralement admis en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les principes comptables appliqués pour l'exercice clos le 30 juin 2024 sont essentiellement ceux décrits ci-dessous :

2.2. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises à titre onéreux sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué du coût d'achat et des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation du bien.

Le coût d'acquisition des immobilisations corporelles comprend les frais d'acquisition d'immobilisations (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes).

Les amortissements sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

Immobilisations	Durée d'utilisation
Logiciels	3 ans
Agencements et installations	3 à 10 ans
Matériel de bureau	2 à 5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique & Télécom	3 à 4 ans
Matériel de transport	4 ans

2.3. Immobilisations financières

Les participations sont évaluées à leur coût d'acquisition, y compris frais d'acquisition des titres, ou à leur valeur d'apport.

A la clôture de l'exercice, la société compare la valeur d'inventaire des titres à leur coût d'entrée.

La valeur d'inventaire des participations correspond à leur valeur d'utilité, représentant ce que la société accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur d'utilité.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation a été constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

2.4. En-cours

Les en-cours de production de services correspondent aux prestations effectuées et non encore facturées. Ils sont valorisés à leur valeur probable de réalisation.

2.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non-recouvrement appréciés par les associés responsables sur la base de leur ancienneté.

2.6. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour ramener leur valeur nette comptable à la valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

2.7. Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixé de façon précise.

2.8. Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement.

2.9. Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture ou à leur cours de couverture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique Ecart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

2.10. Reconnaissance du CA

Le chiffre d'affaires correspond aux missions clients facturées, et dont l'achèvement s'est fait sur l'exercice.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2023	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 30/06/2024
Frais d'établissement et de développement	1 247				1 247
Autres postes d'immobilisation incorporelles	469 490			767	468 723
Total 1 Incorporelles (1)	470 737	0	0	767	469 970
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements....					
Installations générales et agencements	679				679
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	48 616	1 037		9 095	40 558
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Total 2 Corporelles (2)	49 295	1 037	0	9 095	41 237
Participation	26 586	8 844 345		12	8 870 919
Prêts et autres immobilisations financières	54 202			23 365	30 837
Total 3 Financières (3)	80 788	8 844 345	0	23 377	8 901 756
TOTAL	600 820	8 845 382		33 239	9 412 963

Participation : la société a acquis le 17 juin 2024 la totalité des actions de PwC Support Services auprès de PricewaterhouseCoopers Audit pour 8 844 345€.

Les prêts et autres immobilisations financières sont constitués de prêts 1 % construction pour un montant de 30 837 euros.

3.2. Amortissements et dépréciations

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2023	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 30/06/2024
Frais d'établissement et de développement	1 247			1 247
Autres immobilisations incorporelles	354 850	97 950	767	452 033
Total 1	356 097	97 950	767	453 280
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements	679			679
Installations techniques, matériels et outillages				
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier	48 616	101	9 095	39 622
Emballages récupérables et divers				
Total 2	49 295	101	9 095	40 301
Participation	21 791			21 791
Prêts et autres immobilisations financiers				
Total 3	21 791	0	0	21 791
TOTAL	427 183	98 051	9 862	515 372

3.3. Comptes des travaux en cours

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 30/06/2024
Marchandises			
Produits finis			
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services	1 505 562		1 505 562
TOTAL	1 505 562	0	1 505 562

3.4. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 13 389 248 € en valeur brute au 30/06/2024 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	30 837	30 837	0
Créances rattachées à des participations			
Prêts	30 837	30 837	
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT :	13 358 411	13 358 411	0
Clients	9 754 522	9 754 522	
Clients douteux	285 835	285 835	
Personnel et comptes rattachés	3 925	3 925	
Organismes sociaux	55 525	55 525	
Etat : impôts et taxes diverses	1 564 862	1 564 862	
Groupe et associés	118 399	118 399	
Débiteurs divers	1 474 427	1 474 427	
Charges constatées d'avance	100 916	100 916	
TOTAL	13 389 248	13 389 248	0
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	23 365		
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

3.5. Créances et dépréciations des comptes clients & immobilisations

CREANCES	Début d'exercice	Augmentation de l'exercice.	Diminution de l'exercice	Net 30/06/2024
Dépréciation Clients	603 062	296 924	517 974	382 012
Autres provisions pour dépréciation	193 339		193 339	
Dépréciation des titres de participation	21 791			21 791
Autres immobilisations financières				
TOTAL	818 192	296 924	711 313	403 803

Toutes les créances comprises entre 181 et 270 jours sont dépréciées à 50% et les créances supérieures à 270 jours à 100%.

Les créances sur d'autres sociétés du réseau PwC en France ne font l'objet d'aucune dépréciation dans la mesure où elles ne présentent aucun risque d'irrecouvrabilité.

Des dépréciations spécifiques peuvent être enregistrées en complément.

3.6. Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève

à 134 484 € :

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2024	Au 30/06/2023
Clients - factures à établir	1 159	800
Clients - factures à établir interco France	698 400	0
Clients - avoir à établir interco France	-629 780	0
Provision remboursement IJSS	54 937	207 550
Remboursement PB Generali		246 873
Arsilon cession d'actif		496 480
Provision remboursement d'assurance MMA IARD	9 766	134 822
TOTAL	134 484	1 086 525

3.7. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 100 916 €.

Chiffres exprimés en euros	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Revue professionnelle	8 913		
Maintenance Logiciels/entretien - Serveurs	28 641		
Cotisation professionnelle	20 646		
Séminaire - Conférences	42 716		
TOTAL	100 916		

3.8. Composition du capital social

PricewaterhouseCoopers Entreprises est une Société par actions simplifiée, dont le capital social est composé de 60 000 parts sociales d'une valeur nominale de 1,30 euros et détenue à hauteur de 99,99% par PwC Holding Interprofessions (RCS Nanterre 412 737 967). Le capital est entièrement libéré.

3.9. Variation des Capitaux propres

Variation des capitaux propres	Début d'exercice	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Autres affectations	Résultat de l'exercice	Fin de l'exercice
Capital Social	78 000				78 000
Primes d'émission, de fusion et d'apport...	453 691				453 691
Réserve légale	7 800				7 800
Autres réserves					
Report à nouveau	1 372 918	-460 136			912 782
Résultat	139 864	-139 864		573 974	573 974
Dividendes		600 000			
TOTAL	2 052 273	0	0	573 974	2 026 247

Affectation des résultats de l'exercice 2023 :

Les comptes de l'exercice 2023 ont fait apparaître un résultat de 139 864 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, cette perte a été affectée comme suit :

- En totalité au poste Report à nouveau : qui de 1 372 918 euros sera porté à

1 512 782 euros, ce montant constituant un bénéfice distribuable sur lequel sera prélevé un montant de 600 000 euros au titre de la distribution d'un dividende, soit un dividende de 10 euros par part.

- Le solde du poste Report à nouveau étant de 912 782 euros.

3.10. Provisions pour risques et charges et provisions réglementées

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2023	Dotations	Reprises	Au 30/06/2024
Provisions pour litige prud'homal	2 800	43 375	2 800	43 375
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour perte de marchés à terme				
Autres provisions pour risques et charges	49 352	1 627	49 352	1 627
Provisions pour pertes de change	3 611	76	3 611	76
TOTAL	55 763	45 078	55 763	45 078

3.11. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	200	200		
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	10 608 622	10 608 622		
Personnel et comptes rattachés	2 641 716	2 641 716		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 069 622	2 069 622		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 878 415	1 878 415		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	76 394	76 394		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 844 345	8 844 345		
Groupe et associés	46	46		
Autres dettes	909 895	909 895		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	2 521 050	2 521 050		
TOTAL	29 550 305	29 550 305	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	63			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	63			

3.12. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :
11 435 164 €

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Intérêts courus sur emprunt		
Intérêts courus sur découvert		
Dettes Fournisseurs – Factures non parvenues	571 939	463 849
Dettes Fournisseurs interco France- Factures non parvenues	6 424 201	0
Clients, avoirs à émettre – Interco France	629 780	0
Dettes sociales	2 547 720	2 240 954
Autres charges sociales et fiscales	1 164 364	1 027 170
Provision aide à la construction	82 744	81 096
Provision C3S	14 250	9 929
Provision TVS	166	123
DETTES	11 435 164	3 823 122

La variation des dettes inter-compagnies au 30.06.2024 s'explique par un changement de processus de facturation. Ce changement nous a conduit à provisionner ces dettes en factures non parvenues, alors que sur l'exercice précédent celles-ci étaient facturées.

3.13. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 2 521 050 € à la clôture. Ils correspondent aux acomptes émis pour les missions dont la réalisation n'est pas terminée à la date de clôture.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2024 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2024		Total	Exercice 2023
	France	CEE + Export		Total
Production vendue de services	35 088 254	4 226 796	39 315 050	33 543 693
Dont honoraires				
Dont prestations				
Chiffre d'affaires	35 088 254	4 226 796	39 315 050	33 543 693
%	89,25 %	10,75 %	100,00 %	

4.2. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 210 287 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS FINANCIERS	210 137	82 107
Intérêts inter-compagnies	206 407	53 810
Reprises sur provisions pour pertes de change	3 611	69
Différences positives de change	119	382
Reprise de provisions Action Logement 1995-1997 prescrits	0	27 846
CHARGES FINANCIERES	-150	10 049
Agios bancaires	153	0
Intérêts inter-compagnies	0	228
Refacturation des coûts GIE	-2 566	6 111
Différences négatives de change	2 492	99
Dotations aux provisions pour pertes de change	76	3 611
RESULTAT FINANCIER	210 287	72 058

4.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -303 038 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS EXCEPTIONNELS	182 532	890 732
Refacturation des coûts GIE		108 700
PAR Arsilon cession d'actif		469 480
Produits exceptionnels divers	130 379	44 507
Reprise sur provision litige personnel	2 800	19 680
Reprise sur Provision R&C perte IJSS et client	49 352	11 865
Remboursement d'assurance aux litiges clients		209 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES	485 569	452 229
Pénalités - Amende	0	814
Refacturation des coûts GIE	13 813	295 700
Charges diverses sur exercices antérieurs	426 538	93 677
Indemnités transactionnelles personnels	0	3 168
Cession des titres FR29 SBS	12	0
Refacturation des coûts GIE	203	2 131
Mise au rebut des sites fermés	0	4 586
Dotation sur provision litige personnel	43 375	2 800
Dotation sur Provision R&C perte IJSS et client	1 627	49 352
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-303 038	438 503

4.4. Participation de l'exercice

Les résultats de l'exercice ont permis de constater un montant au titre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de 100 804 €

4.5. Impôt sur les bénéfices

Ventilation d'impôts sur les bénéfices	Résultat avant impôt	Impôts	Imputation du crédit d'impôt	Résultat après impôt (en €)
Résultat courant	978 730	223 784	128 269	883 215
Résultat exceptionnel et participation des salariés	-403 841	-94 600		-309 241
Résultat comptable	574 889	129 185	128 269	573 974

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. Identité de la société consolidante

Les comptes de la société sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de PwC Holding Interprofessions (RCS Nanterre 412 737 967), au 61, rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine.

Les états financiers des comptes consolidés pourront être consultés à cette même adresse.

5.2. Identité de la société mère d'intégration fiscale

Le résultat fiscal de la société PricewaterhouseCoopers Entreprises, conformément à la convention d'intégration fiscale signée le 1^{er} juillet 2012, a été intégré dans le résultat fiscal groupe au sein de PwC Audit SAS – 63, rue de Villiers – 92200 Neuilly sur Seine.

5.3. Effectifs

Sur l'année fiscale 2024, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2024	Effectif
Cadres	175
Non Cadres	44
TOTAL	219

5.4. Engagements financiers

5.4.1 Engagements Financiers donnés

Engagements donnés	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à la trésorerie BECM	570 000	570 000		
Liés aux locations Liés aux prestations de services				
	570 000	570 000	0	0

La société PricewaterhouseCoopers Entreprises, membre de PricewaterhouseCoopers GIE, est tenue par les engagements donnés par le GIE au titre des cautions relatives au loyer.

Ces engagements, calculés au prorata de sa participation au capital du Groupement s'élèvent à :

- 50 109 euros pour Crystal Park.

5.4.2 Autres engagements donnés

Retraite

Compte tenu de l'ancienneté du personnel de la société, ainsi que du taux de rotation élevé de ce personnel, les engagements en matière de retraite (indemnité de fin de carrière) ne peuvent représenter un montant significatif.

Yourcegid
Solutions de gestion

SAS PricewaterhouseCoopers Entreprises
63 rue de Villiers

92200 NEUILLY SUR SEINE
FRANCE

Tel :

@ : pwc.finance.fiscalite@fr.pwc.com

PricewaterhouseCoopers Entreprises
Société d'expertise comptable par actions simplifiée
au capital de 78 000 euros
Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine
RCS Nanterre 632 028 627

PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 4 DECEMBRE 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et approuvé les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2024 qui font ressortir un bénéfice de 573 974 euros, décide de l'affecter comme suit :

- en totalité au poste Report à nouveau qui de 912 783 euros sera porté à 1 486 757 euros,
- ce montant constituant un bénéfice distribuable sur lequel sera prélevé une somme de 600 000 euros au titre de la distribution d'un dividende, soit un dividende de 10 euros par action,
- le solde du poste report à nouveau étant alors ramené à 886 757 euros.

L'Assemblée générale précise que, pour les associés pouvant en bénéficier, ce dividende par part sociale est éligible en totalité au prélèvement forfaitaire unique de 30 % (17,2 % de prélèvements sociaux et 12,8 % de prélèvement forfaitaire visé à l'article 117 quater du Code général des impôts) ou, sur option du bénéficiaire, à l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu avec bénéfice de l'abattement de 40 % visé à l'article 158 au 3-2° du Code général des impôts.

Conformément à la loi, il est ici rappelé qu'il a été distribué au cours des trois derniers exercices les dividendes suivants :

Exercice	Montant distribué en euros	Dividende par part sociale/action
2020/2021	Néant	Néant
2021/2022	900 000	15 euros par part sociale*
2022/2023	600 000	10 euros par part sociale*

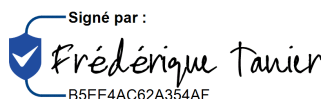
* éligible en totalité au prélèvement forfaitaire unique de 30 % (17,2 % de prélèvements sociaux et 12,8 % de prélèvement forfaitaire visé à l'article 117 quater du Code général des impôts) ou, sur option du bénéficiaire, à l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu avec bénéfice de l'abattement de 40 % visé à l'article 158 au 3-2° du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, après approbation du Collège des Experts-Comptables

Extrait certifié conforme

Frédérique Tanier

Présidente

Signé par :

B5EE4AC62A354AF...

Ce document est signé au moyen de la plateforme de signature électronique Docusign. Il est précisé que le signataire accepte de signer le présent document par signature électronique et manifeste ainsi son consentement aux obligations qui découlent du présent document. Ainsi, en application des articles 1366 et 1367 du Code Civil, du décret n° 2017-1416 du 28 septembre 2017 relatif à la signature électronique, du Règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014, le signataire reconnaît (i) qu'en procédant par signature électronique, il donne au présent document la même force probante que l'écrit sur support papier constituant ainsi l'original qui lui revient et également (ii) que la signature électronique utilisée via Docusign permet d'identifier le signataire, d'assurer l'intégrité du document et de le conserver sans possibilité de le modifier, et enfin (iii) que les données d'horodatage du document, qui permettent de constituer et de certifier la date de signatures des présentes, lui sont opposables et font foi entre elles. En cas de contestation, il appartiendra à celui qui conteste l'intégrité et/ou la validité du présent document d'en rapporter la preuve, et ce en produisant tous les éléments d'identification qui ont été utilisés pour les besoins de la signature électronique, le certificat de signature électronique relatant les modalités techniques de réalisation de la signature électronique.

PRICEWATERHOUSECOOPERS ENTREPRISES SAS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2024

S&W Associés

65, rue la Boétie, 75008 Paris

Tel : +33(0)1 45 01 20 24



www.brsw.fr

Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes au capital de 500 000 euros. RCS Paris 414 818 930
Numéro de TVA intracommunautaire FR 55 414 818 930 - Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région Parisienne Membre
de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2024

Aux Associés
PRICEWATERHOUSECOOPERS ENTREPRISES SAS
63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **PricewaterhouseCoopers Entreprises SAS** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.


Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 19 novembre 2024

Le commissaire aux comptes
S & W Associés

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Iris', written over a light blue horizontal line.

Iris Ouaknine
Associée